

# COMMUNIQUE DE PRESSE du 13 décembre 2016.

## Salariés en lutte de la polyclinique de l'Ormeau :

### Nous ne sommes pas 17, nous sommes 140 !

Lundi 12 décembre au soir, après 35 jours de grève, la direction de la polyclinique et le DRH du groupe Médipôle Partenaires se sont livrés à une énième manœuvre de diversion dans la salle Jean Moulin de la Préfecture.

Après avoir une nouvelles fois cherché à écarter des représentant(e)s des salariés de la délégation, le DRH du groupe Médipôle Partenaires, dans un vocabulaire des plus abscons, a annoncé des mesures ( conversion de la RAG en 13ème mois ) en deçà de celles communiquées par voie de presse vendredi dernier, puisque la prime exceptionnelle et non pérenne de 500 € ( donc cantonnée à 2016 ) n'apparaissait plus.

Après avoir rappelé les revendications salariales, la délégation a indiqué qu'elle restait bien entendu ouverte à la négociation si tenté que celle-ci se révèle loyale et sérieuse.

Or l'épisode du 12 décembre n'avait manifestement été programmé par la direction que pour pouvoir afficher aujourd'hui devant le juge des référés une volonté négociatrice qui n'en est pas une, la mascarade étant suffisamment voyante pour qu'elle ne soit pas passée inaperçue aux yeux du magistrat.

Aujourd'hui en effet se tenait au tribunal l'audience en référé suite à l'assignation par la direction de 17 salariés devant le tribunal pour dégradations, occupation et séquestrations.

Tels sont les termes qu'a osé employer cette direction pour tenter de casser la solidarité des salariés .

Mais ce ne sont pas 17 salarié(e)s qui se sont présenté(e)s devant le juge mais bien 140 qui ont attesté par écrit de leur solidarité avec les salarié(e)s assigné(e)s : "**nous sommes tous assigné(e)s car toutes et tous solidaires. Notre action et nos revendications sont justes !**" ont-ils clamé.

De plus, 40 salariés non grévistes dont 5 médecins ont attesté par écrit du caractère totalement pacifique de l'occupation de la clinique et du fait que les grévistes n'avaient jamais empêché salariés non grévistes et usagers d'accéder aux services de la clinique.

Plus que jamais, ce que demandent les salariés c'est une vraie négociation loyale qui puisse répondre aux revendications concernant les salaires et les conditions de travail :

- Augmentation de la valeur du point de 7,25 à 7,38 euros
- Mise en place d'un 13ème mois en lieu et place de la RAG à 8,33.
- Mise en place d'une prime de fin d'année pérenne de 900 euros

Des dispositions qui doivent s'appliquer pour les coefficients les plus bas, sur le salaire réajusté à hauteur du SMIC.

**Constatant l'inertie coupable du Ministère de la Santé, les salariés ont demandé au Premier Ministre d'intervenir et de faire en sorte qu'un groupe financier n'impose pas sa loi et une conception marchande de la santé à tout un territoire.**

**Réunis en assemblée générale ils ont décidé de bloquer mercredi matin les accès à la clinique ( sauf pour les traitements de chimiothérapie et les séances de radiothérapie ) . Les autorités publiques et sanitaires prévenues de cette éventualité devront prendre les dispositions nécessaires pour toute la gestion des situations d'urgence ( orientation vers les hôpitaux du département ou des départements voisins )**